

# Le JOURNAL des LOZANNAIS



MAIRIE DE LOZANNE \* 69380 Lozanne - Tél. 04 78 43 71 74

## Octobre 2020



# édito



Pour visiter le site de la commune, flasher le code ci-dessus



### Discours d'investiture

Les résultats des élections du 15 mars ont confirmé la liste "Cœur de Village" pour gérer notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité. Je tenais avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Lozanne qui

se sont déplacés pour voter, malgré l'alerte sur la "COVID-19", démontrant ainsi leur intérêt pour notre village et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote, viennent de me témoigner toute leur confiance, en m'élisant pour la 3<sup>ème</sup> fois en qualité de Maire.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat.

C'est avec une très grande émotion que j'endosse aujourd'hui cet habit de premier magistrat de votre village, de notre village.

Merci aux 600 électeurs, soit plus de 65 % des votes exprimés, qui dès le premier tour ont voulu témoigner, par leur vote, leur confiance en l'équipe "Cœur de village". Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.

Merci aussi à toutes celles et ceux, qui ont œuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragements pendant ces élections.

Nous n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix.

Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Je remercie également les candidats de la liste "Alternative 2020" pour leur campagne électorale globalement respectueuse. Mais sans opposition, il n'y a pas de démocratie. Nous accueillons donc au sein du Conseil Municipal des représentants de leur liste et c'est très bien ainsi. Nous garantirons leur droit d'expression, le mieux vivre ensemble commence aussi par le respect de chacun.

Ces élections 2020 s'achèvent et j'en retire pour ma part beaucoup de satisfaction. Tout d'abord celle d'avoir constituée une équipe unie, solidaire, motivée qui nous a portés vers la victoire. Sans ces 23 colistiers, rien n'aurait été possible, leur engagement a été total et c'est ma première fierté. Vous avez décidé de nous faire confiance, de nous confier la gestion de la commune pour un mandat de six ans et nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes là que pour une durée limitée. Nous ne devons pas vous décevoir.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif, "l'intérêt général", poursuivant ainsi les actions entreprises au cours de ces 2 derniers mandats.

A l'image de mes précédents mandats, vous pouvez compter sur mon entier engagement, avec toute mon équipe, pour porter ce nouveau mandat et être le Maire qui sera au service de tous.

Notre Village, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Lozanne, une commune où il fait bon vivre.

**Votre maire, Christian GALLET**



**Participation 47,46%**

**Christian GALLET**, élu Maire de Lozanne  
LISTE COEUR DE VILLAGE CAP 2026  
65,20 % - 609 votes

**Alban RAZIA**  
LISTE LOZANNE ALTERNATIVE 2020  
34,79 % - 325 votes

**Votes blancs/nuls**  
1,99 % 19 votes

### Sont nommés adjoints :

- **Guy FLAMAND 1<sup>er</sup> adjoint** : Voirie - Réseaux secs et humides - Cimetière - Sécurité routière - Ambroisie et renouée du japon
- **Annick PERRIER 2<sup>ème</sup> adjointe** : Associations - Animation - Commémorations - Fleurissement - Développement durable - Culture - Jeunesse
- **Frédéric PIRAS 3<sup>ème</sup> adjoint** : Urbanisme PLU - Droit des sols - Permis de construire et autorisations d'urbanisme - Cadastre
- **Carole MARTEL 4<sup>ème</sup> adjointe** : Ecoles - CME
- **Bernard CHARNAY 5<sup>ème</sup> adjoint** : Bâtiments communaux - Espaces verts - CTM - Patrimoine
- **Marie Hélène FERRET 6<sup>ème</sup> adjointe** : Affaires sociales - CCAS - Séniors - Logements - Handicap - Culte

### Sont nommés Conseillers délégués :

- **David BERGER-VACHON** : Sécurité - Plan Communal de Sauvegarde - Accessibilité - Défense
- **Bernard MANEVY** : Conformité des autorisations d'urbanisme
- **Guillaume PETIT** : Communication - Internet - Référent quartiers
- **Jean LIZA** : Maintenance des bâtiments communaux - Gestion des fluides
- **Cyril ROUSSEL** : Sports

### Les commissions communales :

- **Commission Bâtiments / Espaces Verts** : Bernard CHARNAY - Jean LIZA
- **Commission Voirie /sécurité routière/Réseaux sec et humide** : Guy FLAMAND
- **Commission PCS / Accessibilité** : David BERGER-VACHON
- **Commission Animation / Culture** : Annick PERRIER
- **Commission Sports** : Annick PERRIER - Cyril ROUSSEL
- **Commission Environnement / Fleurissement** : Annick PERRIER
- **Commission Urbanisme** : Frédéric PIRAS - Bernard MANEVY
- **Commission Place de village** : Guy FLAMAND
- **Commission Conseil Municipal des enfants** : Carole MARTEL
- **CCAS** : Marie-Hélène FERRET

## BUDGET PRIMITIF 2020

### Dépenses de fonctionnement

#### Charges à caractère général :

Globalement, les charges à caractère général sont en baisse.

- ~ Les fluides et le nettoyage sont en augmentation du fait de la reprise de l'activité de la salle des sports en année pleine et de l'utilisation quotidienne de nos salles communales (+ 6 000 € au total).
- ~ La ligne fêtes et cérémonies se maintient.
- ~ La ligne des fournitures scolaires est en légère augmentation du fait de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe en maternelle en année pleine.
- ~ Les lignes de locations mobilières et de maintenance sont en baisse mécanique liée au remboursement des photocopieurs.
- ~ Les autres lignes se maintiennent à leur niveau.

**Montant : 688 525 €**

#### Charges de personnel :

Les charges de personnel vont connaître une légère hausse du fait du retour d'un agent en congés parental, remplacé par un service civique, et d'un recrutement dans le service secrétariat.

La commune dispose toujours d'un agrément pour 3 services civiques, dont la présence est très appréciée, pour un coût de 107 € / volontaire pour 24h de travail (le reste étant payé par l'Etat).

Au total, les charges de personnel augmenteront de 11 000 €.

**Montant : 788 566 €**



#### Autres charges de gestion courante :

Les autres charges de gestion courante sont en baisse.

Cela concerne les indemnités des élus qui augmenteront après les élections du fait de la revalorisation des indemnités, les charges dues aux syndicats (il est proposé de maintenir la fiscalisation partielle des charges pour 75 000 €), les subventions aux associations et le CCAS (15 000€).

La participation aux charges du SYDER est en baisse du fait d'une part de la fin de certains emprunts et des économies d'énergie réalisées grâce à l'installation d'ampoule basse consommation.

**Montant total : 340 928 €**

#### Charges financières :

Les charges financières constituées des intérêts des emprunts sont en baisse car en 2019 des indemnités de remboursement anticipées ont été payées (malgré un gain au total sur les emprunts renégociés)

**Montant : 85 000 €**

**Le montant total des dépenses de fonctionnement se porte à 2 405 580 €.**

Le montant de l'autofinancement se porte à 451 959 €, viré en section d'investissement.

### Recettes de fonctionnement

#### Produits des services :

Les produits des services seront stables. Il n'est pas prévu d'augmentation des tarifs de la garderie ou de la cantine cette année. Le compte inclut également le remboursement par la CCBPD des travaux effectués par nos agents (voirie, cantine scolaire et crèche pour 51 000 €) les recettes de la bibliothèque et les droits de place et d'occupation du domaine public (4 000 €).

**Montant total : 225 696 €**

#### Impôts et taxes

Les taux n'ont pas été augmentés :

- ~ Taxe foncière : 21.82 %
- ~ Taxe foncière sur le non bâti : 48.14 %

Avec la disparition programmée de la taxe d'habitation, la commune ne peut plus modifier son taux de TH. Comme une partie de la population ne paye déjà plus cette taxe, la commune bénéficie d'un mécanisme de compensation. Le montant définitif de cette compensation n'est pas connu.

Il est donc proposé de maintenir les chiffres 2019 au BP 2020.

- ~ Montant des impôts directs (2 taxes + compensation) : 1 389 564 €
- ~ Le montant définitif des attributions de compensation est de 352 796 €.
- ~ Les dotations de l'Etat ne sont pas connues à ce jour.

**Le montant total des recettes de fonctionnement se porte à 2 405 580 €.**

## Dépenses d'investissement

Les travaux de la salle des sports sont soldés, hormis quelques factures encore en attente d'envoi par les fournisseurs.

La fin de ces travaux permet de dégager des sommes pour d'autres investissements :

- ~ Achats de terrains et provision bâtis : 110 000 €
- ~ Réhabilitation d'un pressoir Duray : 10 000 €
- ~ Investissement dans les écoles (climatisation de l'école, tableau numérique, immo-

- bilier) : 60 000 €
- ~ Travaux de voirie et réseaux (stationnement, plateau traversant, coussins berlinois, béton désactivé...) : 80 000 €
- ~ Matériel de bureau et informatique : 30 000 € (postes + serveur)
- ~ Création d'une classe supplémentaire en maternelle : 300 000 €

Le capital des emprunts est en baisse du fait de la renégociation de 4 emprunts en 2019 : 284 770 €

## Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées :

- ~ Des excédents de la section de fonctionnement de 2019 : 426 846 €
  - ~ Du FCTVA : 181 310 €
  - ~ De la taxe d'aménagement : 253 917 €
- De dotations :
- ~ DETR pour l'école maternelle : 71 295 €
  - ~ Région Auvergne Rhône Alpes pour l'école maternelle : 50 000 €
  - ~ Département : 1 500 € pour un concert de musique
  - ~ Des amendes de police : 3 500 €

## RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

### "Une communication participative"

Comme nous vous l'avions annoncé, nous souhaitons rendre **la communication participative à Lozanne !**

Pour cela nous entendons permettre à **chaque quartier de Lozanne** de prendre en charge sa communication.

Nous avons déterminé 7 quartiers (cf carte ci-contre).

Au sein de chaque quartier sera identifié un ou plusieurs référents de quartier.

**Cette démarche qui a déjà fait ses preuves dans les grandes villes comme dans les villages** participe à la gestion municipale de proximité et constitue un exercice pratique de la citoyenneté dans lequel **les habitants sont de véritables acteurs.**

Ces référents de quartier seront des citoyens impliqués dans la vie de leur quartier et de Lozanne.

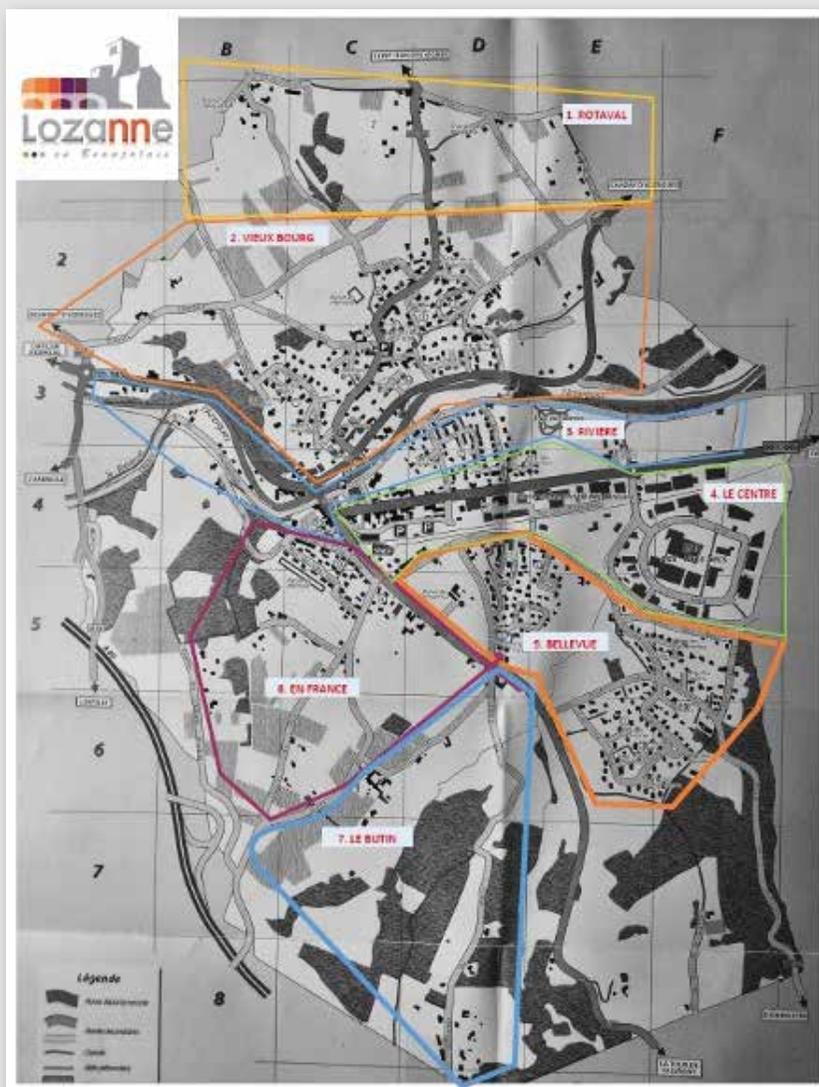
Grâce à la connaissance qu'ils ont de notre village et des Lozannais, **ils constitueront un relai d'informations descendantes et ascendantes pour contribuer à la proximité entre les Lozannais et la municipalité.**

À ce titre ils participeront activement à la vie de Lozanne en formulant des **propositions d'amélioration de notre village.**

Chaque référent s'engagera, **au travers d'une charte** et dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans **l'intérêt général de notre village, de son quartier et de ses habitants.**

L'appel à candidatures sera lancé bientôt.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester par mail auprès de Guillaume PETIT, conseiller municipal délégué en charge de cette mission : [guillaume.petit@mairielozanne.fr](mailto:guillaume.petit@mairielozanne.fr)



## INFO BIBLIOTHÈQUE



Découvrez la bibliothèque de Lozanne en ligne : <http://bibliotheque.mairielozanne.fr>. Si vous souhaitez vous inscrire, voyez dans l'onglet Infos pratiques.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous joindre par mail : [bibliotheque@mairielozanne.fr](mailto:bibliotheque@mairielozanne.fr)

Les abonnés bénéficient gratuitement des ressources numériques de la Médiathèque du Rhône : films et musique en ligne, apprentissage des langues et formation professionnelle.

Rendez-vous sur le site : <http://mediatheque.rhone.fr>

### Nos horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et vendredi de 16h à 19h / Samedi de 9h30 à 12h

**Consignes pour tous les usagers :** port du masque obligatoire à partir de 11 ans, utilisation de gel hydro alcoolique avant le choix en rayon, distanciation de 1 mètre et limitation du nombre de personnes dans les locaux (5 en salle adultes et 4 au rayon jeunesse).

## PONT DE DORIEUX

Les travaux sont votés par le Département

Depuis l'ouverture de l'autoroute A89, d'énormes problèmes de circulation ont vu le jour, pour les conducteurs en provenance de Châtillon d'Azergues et de Lozanne, au niveau du rond-point du pont de Dorieux. Le Département vient de voter des travaux de désengorgement.

Depuis plusieurs mois, la circulation sur ces voies s'est largement alourdie et est passée, selon les comptages du Département, de 5 000 à 12 000 véhicules par jour. Du fait de la difficile intersection des RD596 et 70, le matin, des bouchons se forment à hauteur du Pont de Dorieux sur les RD 385 et RD 70 amont (Villefranche - Lozanne).

Une situation qui s'est aggravée, lors de la mise en service du barreau A89 La Tour de Salvagny-A6, obligeant les communes de Châtillon et Lozanne à prendre des mesures de restriction, le trafic se reportant sur leurs voiries communales.



Le Département a donc programmé la réalisation d'un carrefour en T, à l'intersection de ces RD596 et 70, pour faciliter l'écoulement du trafic.

Cet aménagement nécessite d'importants travaux et, notamment, le déplacement d'une conduite de gaz sous haute pression appartenant à GRDF et alimentant, notamment, la société des ciments Lafarge et plusieurs communes avoisinantes, travaux d'un montant estimé de 1.234M €, que doit financer le Département.



## SPORT et SANTÉ : Projet en réflexion

Cyril Roussel, Conseiller délégué aux sports, travaille sur la mise en place d'un parcours sportif de santé correspondant à une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités dans un cadre naturel.

“Les bords de l'Azergues et le parc des Berges sont très fréquentés par les promeneurs (jogging, marche, familles,...) et pourraient très bien se prêter à cet aménagement.

La bande de terrain, située entre la rivière et la route, pourrait accueillir un parcours sportif de santé. Les activités de pleine nature ont actuellement le vent en poupe. Les sportifs recherchent de plus en plus d'indépendance et

veulent pratiquer des exercices physiques en fonction de leurs envies ou possibilités sur un équipement adapté.

L'activité physique se pratique sous diverses formes à Lozanne, en voilà une nouvelle.

Le parcours sportif est un aménagement ludique intégrable dans cet environnement. Il permet une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités. Cet emplacement,

très agréable, est idéal pour l'implantation d'un parcours sportif et de santé sur une longueur de 1,4 à 2 kms. Il pourra être doté de nombreux ateliers, espacés d'au moins 50 mètres”.

Vous pouvez échanger sur ce projet par mail : [sports.lozanne@gmail.com](mailto:sports.lozanne@gmail.com)

## RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE À LOZANNE !



Dans le cadre du déploiement de bornes de recharge des véhicules électriques, le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône), vient d'installer l'une de ces bornes IRVE (Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques), avec deux points de recharge sur le parking derrière la Mairie (entrée par le

Rond-point de la Mairie).

1. n'importe quel particulier pourra se brancher sur la borne et ainsi recharger son véhicule électrique
2. les personnes ne possédant pas de badge pourront se connecter via un smartphone et accéder à une charge moyennant un coût de 0.44€ le kWh.
3. les personnes possédant déjà un badge interopérable avec le réseau IZIVIA (ex SODETREL) pourront également se connecter à la borne pour un coût de 0.34€ le kWh.
4. les personnes habitants sur le territoire du SYDER (dont Lozanne) pourront se voir délivrer un badge personnalisé par IZIVIA. Ce badge permet de se recharger sur tout le réseau SYDER, environ 40 bornes d'ici fin 2020, pour un coût de 0.24€ le kWh. Ce badge sera envoyé directement chez le

demandeur en échange de la carte grise du véhicule électrique et d'un justificatif de domicile moyennant un coût unique de 15€ et d'un abonnement annuel de 10€. Ces personnes pourront également se charger sur le réseau IZIVIA en dehors du territoire SYDER.

Pour les Lozannais, se rendre sur le site internet “[izivia.com](http://izivia.com)” pour obtenir un badge d'accès.

5. les procédés de rechargement, ainsi que les coûts sont affichés sur chaque borne.
6. toutes les bornes, ainsi que tous les renseignements nécessaires sont accessibles depuis le site [izivia.com](http://izivia.com) (ou appli IZIVIA depuis un smartphone)
7. un numéro de téléphone ouvert 24h/24 et 7j/7 est affiché sur la borne pour tout utilisateur ayant besoin d'assistance.

## RETOUR SUR PANNEAU POCKET ! Panneau Pocket, ma commune dans la poche

Le confinement a été pour nous l'occasion de tester la communication directe à Lozanne ! Et ça marche !

**Panneau Pocket est une application smartphone** qui vous envoie sous forme de notifications toutes les informations que nous mettons en ligne.

C'est bien sûr gratuit et surtout cela ne nécessite aucune donnée personnelle pour se connecter : pas de compte à créer, pas d'adresse mail ou numéro de téléphone à déclarer. Vous installez l'application, vous placez Lozanne (et d'autres communes) parmi les favoris et vous êtes

prévenus à chaque nouvelle annonce.

**A ce jour près de 350 personnes sont informées** de nos alertes régulières. A titre indicatif cela représente près de 30 % des foyers de la commune.

Pour bénéficier vous aussi de ce service : rendez-vous sur votre store pour télécharger l'application **PANNEAU POCKET**.



# Info Travaux

La crise sanitaire n'a pas empêché la commune de réaliser un certain nombre de travaux, notamment de voirie et dans les écoles.

## PLACES DE STATIONNEMENT ROUTE DE LYON



Après consultation des commerçants et des paramédicaux de la route de Lyon, il a été décidé de remplacer les bornes endommagées par des places de stationnement supplémentaires.

Ainsi, devant la pharmacie et le laboratoire, ce sont 6 places de stationnement qui ont été créées. Ces places sont en zone rouge, donc limitées à ¼ d'heure.

## RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET DE LA SALLE DES SPORTS



A l'école élémentaire, dans le Dojo et la salle Lachenal, du matériel de climatisation performant, moderne, et économe en énergie a été installé (coefficient de performance de 3.53 (Classe A+).

Ces appareils permettront de retrouver un confort thermique aux utilisateurs par un rafraîchissement en période chaude (la température dans l'école orientée plein ouest pouvait atteindre 37 °), et du chauffage en saison intermédiaire avant le lancement de la chaudière ou après son arrêt.

Les sportifs ne sont pas en reste puisque les salles concernées dans la salle des sports sont le Dojo et la salle Lachenal qui servent toutes deux aux arts martiaux.

Le système réversible permet, outre le confort thermique, des économies d'énergie mais également financières.

Le confort acoustique a également été pris en compte puisque les appareils installés ont une pression acoustique de seulement 33 à 53 dB (en fonction de la puissance demandée), ce qui sera faible dans une salle des sports, mais également dans les classes.

## UNE NOUVELLE BALAYEUSE MUTUALISÉE



Le Commune a changé sa balayeuse de voirie il y a quelques mois : il s'agit d'une balayeuse MULTIHOOG CV350 1 avec kit haute pression, kit 3 caméras et aspiration localisée, en location longue durée.

Cette balayeuse est « mutualisée » avec les communes de Civrieux et Marcilly : nos agents se rendent dans ces communes en semaine pour nettoyer leurs voiries, et les communes nous remboursent les salaires et la location de la machine.

Un bel exemple de rationalisation des coûts entre communes, amené à se renforcer !

## EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

**Les travaux avancent !**

Après une période d'arrêt du chantier due à la crise sanitaire et à la période de confine-



ment, le chantier a bien repris avec une date de livraison prévue la première semaine des vacances scolaires d'automne, afin de profiter de la deuxième semaine pour déménager et prendre possession des lieux pour la maîtresse et son ATSEM.

Les travaux de gros œuvre, de charpente, l'électricité sont terminés. Le plombier a tiré ses tuyaux, il manque le matériel à installer. Les cloisons sont posées, il ne reste que les sols et la peinture à terminer. Côté menuiserie, les choix ont été faits pour les porte-manteaux et les séparations entre les petites toilettes des enfants – ce sera des éléphants !

Cette extension d'environ 100 m2 comprendra une salle de classe, un hall d'accueil, des toilettes et une couchette.



# Lozanne et ses enfants

## L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MATERNELLE POUR VOUS ACCUEILLIR

Les élèves de l'école maternelle ont enfin pu reprendre tous ensemble le chemin de l'école.



Pour les accueillir une équipe de quinze personnes. Peu de changements cette année, nous accueillons une nouvelle enseignante pour notre cinquième classe, Chantal Drouhin, une nouvelle enseignante pour la décharge de direction de Catherine Plagne, Maïté Montoya enfin, Lucy Faure nous a rejoints pour un service civique. Les autres enseignantes et Atsem sont fidèles au poste. Les enfants auront également le plaisir de retrouver Sylvain Daucourt, notre intervenant en musique à partir de la semaine du 14 septembre.

### Les aménagements de cette rentrée

COVID oblige, la rentrée a été un peu différente à l'école maternelle.

~ Tout d'abord car les parents ne sont plus

autorisés à entrer à l'intérieur de l'école. Pour que le lien avec l'équipe pédagogique puisse se faire malgré cette contrainte, nous accueillons les parents par les portes extérieures des classes ce qui permet de conserver un contact direct mais en plein air.

- ~ Le port des masques pour tous les adultes de l'école et toute la journée. Finalement les enfants ne sont pas surpris du tout. La difficulté est plutôt du côté des enseignants qui doivent, parler, chanter, danser et faire du sport ... toute la journée avec leur masque.
- ~ Le respect de règles sanitaires strictes comme le lavage des mains répété, le nettoyage et la désinfection des sols et des tables et autres surfaces sollicitées.
- ~ La vigilance de chacun pour repérer les symptômes de la COVID et une réaction rapide afin d'éviter tout risque de contamination.

Nous remercions tous les parents qui font preuve de compréhension et accompagnent leur enfant dès que c'est nécessaire chez le médecin.

### Les projets de l'année 2020 / 2021

La crise sanitaire ne nous empêche pas de développer de nouveaux projets pour cette année scolaire.

### Les animaux dans les contes

Les élèves vont ainsi travailler avec un thème conducteur qui est celui des animaux dans les contes.

Chaque période un conte ou un album principal sera étudié dans toutes les classes avec son animal principal :



- ~ Période 1 – Les trois petits cochons – le loup
- ~ Période 2 - Bouche d'Or et les trois ours – l'ours
- ~ Période 3 – Roule Galette – le renard
- ~ Période 4 – La coccinelle mal lunée – la coccinelle
- ~ Période 5 – Le Prince et la Grenouille – la grenouille

D'autres albums seront lus autour de l'animal principal, qui sera également étudié du point de vue des sciences.

Notre projet musique de l'année sera lié à ce thème principal et nous avons déjà défini avec Sylvain les activités qui seront mises en place.

### Carnaval de printemps

Si les conditions sanitaires le permettent, nous fêterons carnaval avec les élèves de l'école élémentaire le jeudi 25 mars au matin. Le thème : "animaux et féerie".

### Une sortie à l'aquarium de Lyon

Comme nous n'avons pas pu réaliser notre sortie scolaire en fin d'année dernière, nous reprogrammons pour la fin d'année la visite à l'aquarium de Lyon.

### Projet arts visuels sur l'eau

De même nous réaliserons le projet arts visuels avec Marina Brême (intervenante et artiste peintre) sur le thème de l'eau.

Il se déroulera au cours de la dernière période de l'année pour les moyens et les grands.

#### Classe 1 PS/MS



Catherine  
Directrice



Maïté

#### Classe 2 PS/MS/GS



Marie-Julie

#### Classe 3 PS/MS/GS



Sandrine

#### Classe 4 PS/MS



Florence

#### Classe 5 GS



Chantal



Aurélie  
ATSEM



Frédéric  
ATSEM



Isabelle  
ATSEM



Christelle  
ATSEM



Claudine  
ATSEM



Diane  
ATSEM



Sylvain  
Intervenant



Christine  
AVS



Lorenzo  
Apprenti CAP



Lucy  
Service civique



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE BOURGEOIS

Les élèves ont retrouvé leurs salles de classe après une année bien particulière. Les enseignants ont déployé beaucoup d'énergie pour assurer le travail à distance avec des appels téléphoniques, des vidéos, des classes virtuelles, des distributions de photocopies, la création d'un drive, des stages de remise à niveau... Ils ont également accueilli des enfants de personnels soignants durant le confinement. Les parents ont dû partager cette difficile mission d'enseignement auprès de leurs enfants. Cette période a demandé beaucoup d'efforts et de persévérance à tous. Les élèves ont été heureux de reprendre le chemin de l'école tout en appliquant les consignes des protocoles sanitaires successifs. La Municipalité de Lozanne nous a beaucoup aidés pour accueillir les élèves du mieux possible.

L'an dernier, tous les élèves ont pu visiter la biennale d'art contemporain à Lyon grâce au SOU des écoles et les CM2 ont eu deux interventions d'un créateur de bande dessinée : Zerriouh grâce au partenariat avec le salon de la bande dessinée et M Duchamp.

Pour l'année en cours, nous ferons tous de notre mieux en fonction de la situation. Les enfants vivent ici l'Histoire de demain.

Il y a dorénavant 183 élèves scolarisés à l'École élémentaire (6-11 ans) Emile Bourgeois, les effectifs sont toujours en hausse depuis plusieurs années. Le choix a été fait d'alléger les classes de CP et donc mathématiquement les autres classes ont des effectifs plus importants.

### Voici les répartitions des classes :

- ~ 23 CP : Mme Marie-Annick Castellon
- ~ 24 CP : Mme Marie Hénocque et Mme Mélanie Lhopital
- ~ 28 CE1 : M Benjamin Morey
- ~ 5 CE1- 22 CE2 : M Jérôme Lebeau
- ~ 12 CE2- 15 CM1 : M Romain Cautela et Mme Iris Munsch
- ~ 21 CM1- 6 CM2 : Mme Carole Cleiss et Mme Iris Munsch
- ~ 27 CM2 : Mme Sophie Dorier, Directrice, et Mme Mélanie Lhopital

Le fil conducteur de cette année, en commun avec l'école maternelle, est : le monde animal et la féerie.

Les élèves de cycle 2 vont expérimenter, manipuler et réfléchir à l'éco-citoyenneté (projet d'école).

Les sociétés humaines empiètent en effet de plus en plus sur le monde animal, avec des conséquences souvent catastrophiques. En partant de ce constat, les enseignants pensent qu'une meilleure connaissance de l'environnement qui les entoure permettra aux générations futures de préserver d'avantage la nature. Pour cela, plusieurs ateliers vont être mis en place : végétalisation de la cour (bacs potager, composteur, plantes grimpantes), découverte des auxiliaires du jardin (hôtels à insectes) et observation des oiseaux (mangeoires et nichoirs). Enfin, ces ateliers pratiques seront exploités en classe mais aussi enrichis par une visite thématique au musée des Confluences en fin d'année.

Nous espérons pouvoir amener tous les élèves de cycle 3 en classe de découverte en Dordogne pour découvrir le patrimoine historique de cette magnifique région en mai 2021, afin qu'ils puissent voir "danser" les magnifiques taureaux de Lascaux, certains participeront au salon de la bande dessinée le 21 mars ....

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année... scolaire et de belles réussites.

**Mme Dorier, Directrice**



## LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS A FAIT SA RENTRÉE



Le conseil municipal d'Enfants, composé de Lili-Rose (Maire), Anne-Flore, Ladislav, Margaux, Perrine, Céleste, Camille, Paul, a fait sa rentrée le samedi 29 août dernier, après ces longs mois d'interruption due à la crise sanitaire, en présence d'Annick PERRIER, Christine LHERMINE et Carole MARTEL, vos élues.

Cette réunion a permis de lister les différents thèmes sur lesquels le conseil souhaite travailler durant cette année scolaire 2020-2021. Les enfants sont attentifs à leur environnement et à la vie de leur village, ils ont beaucoup d'idées et émettent leur avis sur de nombreux sujets.

Ils sont motivés et enthousiastes pour élaborer et faire aboutir des projets.

Ils participent également aux différentes manifestations organisées dans leur commune, notamment les cérémonies officielles, le téléthon, le 8 décembre, le nettoyage de printemps...

Ils espèrent pouvoir vous présenter leurs réalisations et actions tout au long de l'année.

Au nom du conseil municipal d'enfants, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

# Vie associative

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LOZANNE, BELMONT D'AZERGUES, ST JEAN DES VIGNES



En ce début d'année 2020, les Membres de l'Amicale ont été profondément émus et attristés par la disparition de leur Ami Pierre Henriet. Ancien Combattant, Pierre a présidé l'Association pendant de nombreuses années et représentait Lozanne au Comité d'Anse du Souvenir Français, tout en menant une activité professionnelle et d'élu au Conseil Municipal. Nous gardons le souvenir d'un Homme très dévoué, chaleureux et sensible.

Début juillet, l'Amicale a une nouvelle fois été endeuillée par le décès de Lionel Gaudriot, Ancien Combattant et Membre fidèle de l'Amicale. Nous gardons de Lionel l'image d'un Ami souriant et toujours de bonne humeur.

Pour honorer leur mémoire, 2 plaques seront apposées le Samedi 7 Novembre à 11 heures au Columbarium du Cimetière de Lozanne.

Le vendredi 8 Mai 2020, jour de la commémoration du 75<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, devait revêtir un cadre solennel avec la Cérémonie au Monument aux Morts de Lozanne. Malheureusement, le confinement dû à la pandémie au Covid 19 a empêché les Citoyens d'être présents à ces instants de recueillement et de reconnaissance aux Combattants et Morts pour la France. Pour marquer cette journée, dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur, M. le Maire et le Président de l'Amicale ont fleuri le Monument aux Morts.



L'assouplissement des mesures sanitaires a permis de fêter le 14 Juillet, en présence d'une nombreuse assistance. Après le traditionnel fleurissement du Monument aux Morts, M. le Maire a rappelé dans son discours les moments historiques de la naissance de cette fête, en insistant sur la nécessité de sauvegarder notre Liberté et celle de notre Nation.

En raison des mesures sanitaires, tous les projets de l'Amicale, en autres le voyage dans les Pays Baltes et la soirée culturelle ont été annulés, la sortie dominicale au Musée Berliet et au Monastère Royal de Brou ainsi que le voyage en Alsace ont été reportés.

### Programme prévisionnel 1<sup>er</sup> trimestre 2021 :

- Dimanche 31 janvier : Assemblée Générale chez Gallot à Lozanne.
- Samedi 20 février : Belote coincée à l'Escale à Lozanne.

(sous conditions d'autorisation et d'application stricte des mesures sanitaires éventuellement en vigueur à ces dates).

Une autre bataille est en cours, non pas conflictuelle mais sanitaire, soyons prudents et respectons toutes les mesures règlementaires.



### MAISON DES SERVICES ADMR DE LOZANNE (Aide à Domicile en Milieu Rural)

#### Besoin d'un coup de main, notre Association propose :

Des services à la personne : pour le maintien de l'autonomie de chacun : suite à une hospitalisation, une maladie, l'âge, vous voulez garder votre autonomie et rester chez vous l'équipe de l'association répondra à vos besoins avec professionnalisme (ménage, préparation des repas, courses, entretien du linge, aide et accompagnement à la toilette, aux levers, aux couchers la livraison des repas à domicile, la téléassistance / Filien ADMR).

Tous ces services peuvent prétendre à une éventuelle prise en charge par différents financeurs (Conseil Général, MSA, caisse de retraite etc ...)

De l'aide de confort pour tous : ménage – repassage

Des services pour les familles : pour chaque situation, (grossesse, maladie d'un parent, maladie d'un enfant, naissance ...) des professionnels peuvent intervenir à votre domicile.

Possibilité de prise en charge par différents financeurs : CAF, Conseil Général, MSA, complémentaire santé ou régimes particuliers, sans oublier le crédit d'impôts de 50 %.

Pour bien vieillir à son domicile, le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, penser à sécuriser son intérieur.

Nous vous informons qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'ADMR de Lozanne et l'ADMR de Civrieux d'Azergues ne seront plus qu'une seule ADMR, dans nos locaux actuels (des travaux d'aménagement sont en cours).

#### Contact et renseignements :

ADMR DE LOZANNE - Maison des Services

55, rue de la poste 69380 LOZANNE

Tél. 04 78 43 71 32

Courriel : admr.lozanne@fed69.admr.org

## LOZANNE ÉCHECS



### Depuis quelques mois le coronavirus était le "Maître".

Mais, tout en respectant les consignes sanitaires (masques, gel, désinfection du matériel, etc.) et l'accord de la Mairie, les joueurs de Lozanne Échecs ont décidé de le mettre "Mat", les activités ont repris pour les adultes le lundi de 20h, et pour les jeunes le jeudi de 17h à 19h.

La Fédération Française d'Échecs permet la reprise des compétitions avec bien sûr des consignes sanitaires strictes.

Il était prévu que Lozanne Échecs organise pendant les vacances scolaires de la Toussaint le Championnat Lyon-Métropole des Jeunes. Cette compétition sur trois jours devait regrouper entre

260 et 280 enfants. Les conditions sanitaires ne permettent plus un tel regroupement d'enfants.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, Georges Bellet, et notre Maire Christian Gallet étaient arrivés à un accord pour organiser cette compétition les 17, 18 et 19 octobre en modifiant l'organisation des rondes du tournoi et en réduisant le nombre d'enfants présents le même jour :

- 1<sup>er</sup> jour : les 8-10 ans
- 2<sup>ème</sup> jour : les 10-12 ans
- 3<sup>ème</sup> jour : les 12-18 ans.

Le Championnat des Jeunes de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes devait aussi avoir lieu à Lozanne, salle l'Escale, le samedi 3 octobre.

**Les consignes sanitaires s'étant durcies en regard de la progression de l'épidémie dans le Rhône l'organisation de ces deux tournois à Lozanne a été annulée.**

**Renseignements pour les échecs 06 82 44 30 31.**



## LOZANNE SCULPTURE

Comme tous les ans en septembre nous avons retrouvé avec plaisir le chemin de l'atelier de sculpture et cette année plus encore après cette longue période de confinement.

L'atelier est ouvert aux adhérents les lundis et mardis (mardi cours avec Franck Epinat) et les autres jours en tant que de besoin pour les travaux des uns et des autres.

Malgré les contraintes imposées par les mesures sanitaires, tout le monde était au rendez-vous avec de nombreuses idées mûries pendant le confinement. A quelque chose malheur est bon !

De nouvelles pièces sont déjà en préparation pour l'Exposition du Week-end des Arts

les 12 et 13 décembre à l'Escale à Lozanne. Cette année, comme l'année passée, nous serons heureux de réserver la primeur de notre exposition aux enfants de l'école primaire de Lozanne dont les remarques pleines de spontanéité et de fraîcheur sont pour nous source d'étonnement et de réflexion.

Notre exposition bi-annuelle aura lieu à l'Escale en mai 2021.

En attendant ces deux rencontres avec les Lozannais nous sommes toujours disponibles et heureux de vous accueillir à l'atelier pour des renseignements concernant notre activité ou juste pour une petite visite.

À très bientôt donc.

**Renseignements 06 82 44 30 31**



## ACTIVITÉS 2020-2021

Activité	Où ?	Quand ?
Soirée Littérature avec des auteures locales		Date à venir - cf. site
Journée Vélo (pique-nique)	Au bord du Rhône de Gerland à Jonage	Samedi 26 septembre
Découverte des lignes de chemin de fer de l'ouest lyonnais	De Lozanne à Paray-le-Monial	Dimanche 15 novembre
Soirée philo : "Le grand émergement"	Salle de l'Europe - Civrieux	Vendredi 20 novembre
Banquet : "Le rire !"	Salle St Emile - Marcilly	Samedi 16 janvier : préparation Dimanche 17 janvier : banquet
Recherche en généalogie : Atelier d'initiation - Découverte des outils		Date à venir - cf. site - Un samedi après-midi
Bal Folk organisé avec l'association "Un jardin pour Félix"	Salle des fêtes - Civrieux	Samedi 27 février - 16h pour les enfants - 18h30 apprentissage, 20h30 bal
Concert : hommage à Piazzolla, le tango	Conférence : salle de l'Europe - Ouverte à tous Concert : auditorium de Lyon - Réservation avant 10/01	Vendredi 12 mars : conférence Samedi 13 mars : concert
Soirée jeux de société - Avec des associations de villages voisins.	Salle de l'Europe	Samedi 27 mars
Sortie botanique	Musée Ampère de Poleymieux	Samedi 10 avril, matin et après-midi
Weekend Guedelon et sa région	WE de l'ascension	Jeu-di 13 mai au dimanche 16 mai
Chansons et jardin		Date à venir - cf. site (dimanche de juin)

**L'association Effervescence** a pour but la promotion de la culture et des initiatives qui permettent aux adhérents de communiquer entre eux et de partager leurs savoir-faire, leurs passions, leurs convictions et leurs propositions pour l'avenir, par des activités diverses. Pour être informé du détail des activités de

l'association, inscrivez-vous sur notre site ! Vous recevrez ainsi un mail d'information à la parution de chaque nouvel article (envoyé par "WordPress.com", le logiciel qui anime nos pages Web). Depuis septembre 2017, la responsabilité de la présidence est reprise par un collectif de

10 personnes. Pour nous écrire, adresser vos courriers électroniques à l'adresse [collectif@effervescence.ovh](mailto:collectif@effervescence.ovh)

**Pour découvrir les membres du collectif :**  
<http://effervescence.ovh/association/conseil-dadministration>

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse 2019-2020 a été impactée par les problèmes de santé de son Président. Pendant son absence la relève a été assurée par un certain nombre de sociétaires et plus particulièrement par son Vice-Président. Et puis, il y a eu le confinement et la canicule !

Mais les problèmes ne s'arrêtent pas pour autant :  
~ une clôture installée, aux frais de la société, pour protéger une culture de maïs

des dégâts de sangliers a été volée (une plainte a été déposée)  
~ un mirador installé, aux frais de la société, pour la sécurité des chasseurs, et des utilisateurs de la nature, a été lui aussi volé (une plainte a été déposée).  
~ Quant aux canards, qui faisaient la joie des enfants, et qui étaient sous la responsabilité des chasseurs, ils ont disparu, certains ont volés et l'un d'eux a été retrouvé dans

l'Azergues blessé mortellement certainement par un chien.

Malgré, tous ces problèmes, notre Président va beaucoup mieux, il a repris ces prérogatives, et la Société chasse a été ravie d'être présente au Forum des Associations.

# Vie associative

## LES ARCHERS LOZANNAIS



La saison de tir à l'arc 2019/2020 s'est terminée depuis longtemps à cause du COVID qui a entraîné un arrêt prématuré de la saison "salle" et une annulation complète de la saison "extérieure".

La saison "salle" a quand même pu se dérouler correctement : pas moins de 28 podiums avec 12 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 7 médailles de bronze avec 48 participations sur 10 concours.

Chez nos débutants (1<sup>ère</sup> année de licence), l'année a aussi été écourtée puisqu'ils n'ont pu participer qu'à une seule compétition mais ont quand même ramené une médaille d'or et une médaille de bronze.

Le club de tir à l'arc a participé au téléthon où de nombreux novices ont pu s'initier au tir à l'arc. Le club a aussi organisé sa traditionnelle fête de Noël qui a rassemblé les archers et leur famille pour une soirée très conviviale et ludique.

A noter sur cette saison tronquée que notre Président Pascal FAVE a reçu lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional Auvergne Rhone Alpes de tir à l'Arc la médaille de bronze de dirigeant de club, médaille am-

plement méritée pour tout ce qu'il a apporté au club de Lozanne et au tir à l'arc en général.

La nouvelle saison débute déjà et le forum du 5 septembre a été parfaitement réussi avec une quinzaine de nouveaux adhérents.

Le club de tir à l'arc organise son concours annuel en salle les 21 et 22 novembre à la salle l'Escale, puis son concours en extérieur les 12 et 13 juin 2021 et la finale des Débutants en salle le 20 juin.

## Association MARCHÉ NORDIQUE " Les bâtons dorés "



Venez pratiquer un sport en pleine nature afin d'améliorer votre condition physique : Endurance, renforcement musculaire et cela sans aucun traumatisme !

Nous vous ferons profiter de 25 années d'expérience dans le monde de l'athlétisme et de la marche nordique, quel que soit votre niveau.

Plus de 18 parcours en nature vous attendent aux alentours de Lozanne pour pratiquer un sport qui vous apportera équilibre et bien-être, toujours dans un ambiance conviviale.

Plus de 90 adhérents profitent déjà de cette activité, pourquoi pas vous ?

Si bonne humeur, partage et dynamisme vous caractérisent alors rejoignez-nous !

**Vous pouvez nous contacter par téléphone ou mails :**

Didier : 06 60 13 08 70 ou Karine : 06 11 52 63 22

didier-bec@orange.fr / asso-batons-dores@outlook.fr

Et sur notre page facebook ou instagram et site web :

Marche nordique association les bâtons dorés

## JUDO CLUB DU VAL D'AZERGUES

Le Judo, un sport très impacté par la pandémie au coronavirus.

Mais la saison a pu reprendre avec les consignes strictes de la fédération. L'entraînement des judokas a repris après presque 6 mois d'interruption. La plupart des compétitions ont dû être annulées. Seul le niveau départemental, a pu se dérouler dans quelques catégories avant le confinement, c'est ainsi qu'en cadet notre jeune champion de France **Paul Cattoz** a remporté sans surprise le titre de champion de département tandis qu'**Emeline Perret** s'adjugeait celui de vice championne dans sa catégorie. En minime **Robin Perret** est aussi champion de département. En benjamins le championnat de département n'a pas eu lieu mais **Éthan Sonnet** était favori ayant terminé à la première place lors des deux sélections. Il vient d'ailleurs de se voir décerner le "ippon d'or" par le comité départemental pour ses performances dans les différentes compétitions.

Dans les catégories juniors et seniors même le niveau départemental n'a pas pu avoir lieu.

La plupart de ces compétitions ont été reportées et auront lieu en octobre et novembre qui vont être très chargés en compétitions officielles. Parmi les autres belles performances de nos judokas dans les

compétitions qui ont pu se dérouler avant le confinement, citons la médaille de bronze de **Lucie Paillason** en championnats de France universitaire, la médaille d'argent de **Hugo Scrémin** en championnat senior toutes catégories et les médailles d'argent de **Lucie, Paul, Emeline et Robin** lors du tournoi international Open Bresse.





## CLUB SPORTIF de LOZANNE - SECTION CYCLO

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore : la section CYCLO du CSL, forte de 30 licenciés pour la saison 2020 (Fédération Française de Cyclisme) est un groupe ouvert à toute personne désireuse de randonnées sportives à vélo.

Nous nous retrouvons 2 fois par semaine avec pour seule ambition le plaisir de rouler ensemble sur les petites routes peu encombrées. Les circuits, au départ de Lozanne, varient de 50 à 90 km selon l'avancement de la saison et la météo. Nos anciens se retrouvent également pour des parcours plus doux, équipés pour la plupart de vélo à assistance électrique.

Dans cette période bien perturbée et après quelques mois d'activité en sommeil, notre groupe a maintenant retrouvé son rythme de croisière : sorties programmées tous les mercredis et samedis après-midi. Bien sûr l'année écoulée n'a pas permis de réaliser l'ensemble des projets programmés, puisque nos deux séjours annuels ont été annulés. Nous nous sommes rattrapés avec 6 belles sorties à la journée regroupant de 6 à 13 participants :

- 12 mars : de Lozanne à Saint Symphorien / Coise, en passant par Bibost, Bessenay, Saint Laurent de Chamousset, Aveize ... pour voir passer les coureurs sur l'étape locale du Dauphiné.
- 24 juin : depuis Belleville, circuit en Saône et Loire avec pause repas à Cluny. Parcours relativement doux de 100 km.
- 8 juillet : dans le Jura au départ de Saint Amour. 100 km pour un dénivelé de 1680 m.
- 29 juillet : le Grand Colombier (Ain). Au départ de Seyssel, montée depuis Culoz. 79 km pour un dénivelé 1880 m.
- 12 août : le Bugey au départ de St Jean le Vieux pour un circuit de 110 km et un dénivelé de 2000 m.
- 26 août : le Vercors au départ de Hostun (près de Roman). Boucle passant par le Col Cavalli et le Col des Limouches. Sympathique pause de midi à Léoncel (église abbatiale). Environ 100 km et 1750m de dénivelé.

Et nous espérons bien que 2021 permettra le déroulement des deux séjours 2020 qui ont été annulés et reportés. Sont d'ores et déjà réservés un 1<sup>er</sup> séjour d'une semaine sur la Costa Brava en Espagne (mi-avril), puis un 2<sup>ème</sup> de 4 jours à Apt dans le Vaucluse (fin mai). Les accompagnants sont les bienvenus pour profiter du séjour par des ballades ou visites.

**Vous trouverez plus d'informations** (inscription / coût / horaire des sorties) sur le site du CLUB SPORTIF DE LOZANNE section CYCLO (<https://club-sportif-lozanne.jimdofree.com/>) ou en contactant Jacky PENINGUY (tél. 06.80.90.62.68 / [jpeninguy@orange.fr](mailto:jpeninguy@orange.fr)).



## LOZANNE AVENTURE

Les adhérents de Lozanne Aventure ont eu comme à l'accoutumée un été sportif.

C'était indispensable car beaucoup d'entre eux sont des judokas de haut niveau et leur entraînement spécifique étant interrompu il était nécessaire qu'ils le remplacent par d'autres activités sportives.

Il y eut sept randonnées en montagne principalement en Chartreuse et en Oisans, (le Chamchaude, le Granier, le Grand Som, les Lances de Malissard, le col de la Muselle...) onze via ferrata dont certaines classées TD (très difficile) un canyoning dans le Chassezac, la descente de l'Ardèche en canoë et kayak, plusieurs raids VTT...

**Les temps forts furent un raid VTT de plusieurs jours :**

- Lozanne - la Haute Loire en grande partie par le GR 7.
- Une semaine en Ardèche Haute Loire et Lozère avec 3 via ferrata, un canyoning et la descente des gorges de l'Ardèche en canoë et kayak.
- Et un stage montagne de plusieurs jours en Oisans.

Pour ceux qui sont intéressés par ces différentes activités, on peut retrouver d'innombrables photos et vidéos parfois très spectaculaires sur le site de notre partenaire " judo club du Val d'Azergues".



# Vivre à Lozanne

## FORUM DES ASSOCIATIONS version COVID 19



**Le samedi 5 septembre**, Lozanne a organisé le traditionnel forum des associations à l'Escale, un forum a "minima" compte tenu de la crise sanitaire. 28 associations ont pu présenter leurs activités. Cela a été l'occasion pour le public de découvrir les animations proposées et de s'inscrire pour cette nouvelle année. Malgré le contexte sanitaire, cet événement a été maintenu, sans démonstration, mais avec des consignes strictes : port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée, sens de visite dans le gymnase, gestion du flux des visiteurs pour éviter l'affluence dans la salle, respect des distances entre les stands. Pour ce faire, la municipalité a été aidée par les membres du comité des fêtes pour la gestion des flux et par Lohann et Hugo de LDC Radio qui ont fait des rappels tout au long de l'après-midi des règles sanitaires à respecter. A l'issue de ce forum, après des mois d'interruption, les associations ont été ravies de retrouver leurs membres et d'en accueillir de nouveau.



## MARCHÉ NOCTURNE Quand Lozanne retrouve ses animations !

Ce 29 août, dans le cadre de Rosé, Nuits d'été, le Comité des Fêtes avait organisé son marché nocturne annuel. Cet événement a permis à notre village de renouer avec les animations festives malgré le contexte sanitaire difficile.

Un grand nombre de Lozannais ont fait le déplacement pour rencontrer la vingtaine d'exposants présents et du côté exposants, c'est avec enthousiasme qu'on les a accueilli !

La soirée s'est très bien déroulée avec un respect exemplaire des gestes barrières et port du masque !



## FLEURISSEMENT

Des bénévoles aux petits soins pour les fleurs qui embellissent le village !



Nos dynamiques bénévoles se sont affairés dès le mois de mai pour réaliser les plantations qui viennent enjoliver Lozanne puis durant tout l'été en entretenant les jardinières et en assurant l'arrosage.

Un grand merci à Liliane, Joëlle, Janine, Bernadette, Viviane, André et Mario pour leur investissement.

En septembre, une réunion conviviale a permis de faire un état des lieux et de réfléchir sur de nouveaux axes de travail en matière de fleurissement et d'espaces verts. Les réflexions pourront se faire de façon transversale avec plusieurs commissions et les bénévoles qui sont des acteurs importants seront consultés.

Nous recherchons de nouveaux bénévoles qui permettraient de venir enrichir le groupe actuel.

**Pour tout renseignement : [annickmeunierperrier@gmail.com](mailto:annickmeunierperrier@gmail.com)**

## UNE JEUNE LOZANNAISE PARTICIPE AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le préfet a souhaité invité des lycéens à participer à cette cérémonie, des jeunes ayant de bonnes connaissances de la résistance.

Ayant entendu parler du "concours national de la résistance et de la déportation" (concours organisé auprès des lycées), le préfet s'est renseigné auprès du directeur du concours afin de savoir si des lycéens avaient travaillé plus particulièrement sur l'appel du 18 juin. Le directeur du concours lui a alors parlé d'un groupe du lycée Germaine Tillon. Ce groupe composé de 5 lycéennes de terminale dont Emeline Pignon, jeune lozannaïse, a alors été invité à participer aux cérémonies.

Aussi, Emeline a pu avec ses camarades participer au dépôt des gerbes au pied du monument commémoratif au Général De Gaulle, place De Gaulle à Lyon, dévoiler 3 plaques commémoratives dédiées à d'anciens préfets compagnons de la libération dans la cours de la préfecture et participer aux repas notamment en compagnie du préfet Pascal MAILHOS.

Les discussions durant le repas ont été axées sur la résistance; les lycéennes ont été questionnées sur le travail lié au concours, mais aussi sur les lieux liés à la résistance qu'elles avaient pu visiter (Vercors, Izieux).



Emeline Pignon, à gauche sur la photo

Emeline, pour qui il est important de se souvenir, a trouvé cette journée très impressionnante mais c'est aussi avec beaucoup de fierté qu'elle a participé à ces cérémonies.

### LAST DANCE

Show de danses contemporaines, "Divertir les uns pour soigner les autres".

**Samedi 12 septembre**, Last Dance a présenté au public son show caritatif.

A l'issue de ces 16 tableaux interprétés par 15 danseurs et deux chanteuses, l'association a pu annoncer sa future remise d'un chèque de 2000€ à l'IHOPé du centre Léon Bérard, de Lyon.

Cette idée de spectacle fébrilement expliquée à la mairie en septembre 2019, ces idées folles de « salle inversée » et de décor entièrement recyclé, se sont concrétisées en une superbe soirée, qui restera encrée dans la mémoire des Last Dancers qui espèrent qu'il en soit de même pour le public.

"Nous espérons que notre show a donné autant de plaisir au public qu'à nous tous.



Nous sommes heureux et émus de voir nos efforts et souvenirs se concrétiser en un court instant qui compresse toute notre motivation en un moment hors du temps, si fort à nos yeux ! En outre, le résultat de cette soirée nous subjugue et nous sommes fiers à l'idée de soutenir cette cause à laquelle nous tenons tant, à hauteur de 2 000 €.

Merci à l'ensemble de notre audience."



N'hésitez pas à faire vos retours sur le spectacle via Instagram (@lastdance.asso). Si la troupe a soif de futur, elle espère qu'il en est de même de votre côté et que vous resterez curieux quant aux futures extravagances que Last Dance vous réserve !

Hugo Véricel

### PRIX DU MEILLEUR ÉVÉNEMENT FRANÇAIS POUR LA CONFRÉRIÉ DES MALEMOULEUX



L'association "la Confrérie des Malemouleurs" a appris avec beaucoup d'émotion et une profonde reconnaissance que la Megabash II qui a eu lieu à Lozanne à l'automne 2019 a été désignée sur T3 comme étant le meilleur tournoi France tous jeux confondus dans la catégorie + de 64 joueurs.

Cerise sur le gâteau, le tournoi a été classé à la seconde place Europe 1/100<sup>ème</sup> de point derrière le premier.

Félicitations !

Le prochain tournoi aura lieu le 14 et 15 novembre 2020 au profit du Téléthon si les mesures sanitaires le permettent !

# Vivre à Lozanne

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES



### So Bio

Le magasin So.bio Lozanne a ouvert ses portes le jeudi 6 août 2020.

Ils vous accueillent du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 sans interruption. Sur 600 m<sup>2</sup>, environ 9 000 références vous attendent dans les rayons Épicerie, Produits Frais, Boucherie traditionnelle, Fruits & Légumes, Vrac, pains, Cosmétiques,

Compléments alimentaires et Éco-produits. Un petit corner textile vous propose des vêtements bébé sélectionnés pour leur fabrication en coton 100% sans aucune teinture. Fruits & légumes, et pains sont livrés quotidiennement.



### Maison Bastien, Traiteur Place du village

Après une expérience réussie à Lentilly, la Maison Bastien s'agrandi et a ouvert durant l'été une 2ème boutique à Lozanne. Bastien

et son équipe vous propose toute l'année des produits traiteurs à emporter, en livraison ou sur place. Également un service « réception » du cocktail dinatoire au repas personnalisé pour vos petits ou grands événements.

A compter du mois d'octobre, une tournée de livraison gratuite sur LOZANNE et alentours.

Toute l'année, vous pourrez aussi venir profiter d'une pause gourmande dans le coin Café/Salon de Thé/Bar.

L'équipe prépare une carte spéciale pour les fêtes de fin d'année qui sera disponible sur [www.maisonbastien.fr](http://www.maisonbastien.fr)

Pour les beaux jours, la Brasserie d'été ouvre ses portes sur la place de la Gare où vous pouvez profiter d'un moment de détente sur la grande terrasse extérieure.

Kevin, Gigi, Laurie, Florian, Patricia, Véronique, Claire et Bastien vous remercient pour ce premier été passé ensemble qui fut un réel succès.

Ouvert du Mardi au Dimanche. 04 72 59 68 83  
Place de la Gare 69380 LOZANNE

Vous pouvez suivre @maisonbastien sur Facebook et Instagram



### L'ODYSSÉE DE VELOURS

En octobre 2019 Monsieur et Madame RICHARD, habitants de Lozanne, partent à Luxeuil les Bains

situé au sud du massif des Vosges pour une cure thermique.

Comme à leur habitude ils prennent leur chat nommé Velours, un mâle chartreux de 6 ans. Durant leur séjour le chat angoissé par les bruits et l'animation de ce centre-ville, disparaît.

Monsieur et Madame RICHARD mettent alors tout en œuvre pour le retrouver mais sans ré-

sultat, ils retournent alors à leur domicile sans Velours.

Les mois passent et ils se questionnent toujours sur la disparition de leur chat, où est-il ?

Toujours attristés par la perte de leur animal, 9 mois plus tard, ils décident tout de même d'adopter un autre chartreux, qu'ils partent adopter à Luxeuil les Bains.

Arrivés sur place et stationnés au parking de la résidence de cure, ils remarquent un chartreux qui traverse le boulevard se dirige vers eux et s'aperçoivent alors qu'il s'agit de ... Velours !

"Nous avons la tête dans les étoiles ! Quelle joie, c'est merveilleux" ! dira Mme RICHARD.

L'animal avait gardé en mémoire le ton et les intonations de ses maîtres.

Le chat fût hébergé durant ces 9 mois dans un hôtel particulier du centre-ville.

Et ce sont maintenant Lady (siamois), Velours et Galopin (chartreux) qui vivent à Lozanne.

"Histoire charmante, pleine d'émotion, qui finit bien" !

## LA RECETTE - Mug Cake au chocolat de Cyril Lignac

### Recette facile et savoureuse !

Cyril Lignac dévoile la recette de son mug cake au chocolat, la nouvelle tendance food qui fait parler d'elle : cuit en moins d'une minute au micro-onde, ce gâteau se déguste dans une grande tasse.

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 6 minutes

### Ingrédients pour 4 personnes :

- 3 cuillères à soupe de farine
- 2 cuillères à soupe de cacao en poudre

- ½ cuillère à café de levure chimique
- 1 œuf
- 2 cuillères à soupe de sirop d'érable
- 10 cl de lait
- sucre glace
- 10g de noisettes concassées

### Préparation :

Mélangez tous les ingrédients ensemble et versez dans les mugs. Cuissez au four à micro-ondes 90 secondes à 900 w. Décorez de sucre glace et de noisettes concassées.



## Lozanne

### UN PEU D'HISTOIRE LOCALE Les commerces lozannais dans les années « 20 »

En cette période vacancière, où nos magasins ferment chacun à leur tour, évoquons un peu les commerces... « Il y a 70 ans », quand on parlait encore de « marchand d'habits », de « modiste », de « porte-pot ».

Dans le groupe de maisons, face au moulin, entre le pont et l'hôtel du Nord, il y avait alors une boucherie. Elle se trouvait dans la plus ancienne maison du port et des deux rives. L'immeuble Philibert Guillaume, où se trouvait un relais de diligences ; et l'énorme espagnolette qui manœuvrait le portail de la « petite voix convalescente de son ancêtre ». On l'appelait « la Maison du poisson », à cause d'une poutrette placée sur le toit, et ayant la forme d'un poisson. Le dit toit était alors agrémenté de ces jolies fenêtres « en mansarde » qui revenaient d'ailleurs à la mode dans les maisons dites « à la française ». À la suite de la boucherie se trouvait, au début du siècle, un magasin de modes (mercredi et chapeaux de dames) tenu par demoiselles Planus. On assurait que leur renommée s'étendait bien au-delà de Lozanne. Puis, peu à peu, succédait notre populaire ami M. Chamusson ; c'est M. Burlier (père de Mme Emile Fournel) qui ouvrit un magasin d'épicerie, situé en cela par ses côtés. Lui-

même étant également cordonnier, il devait, dans les années 40, quitter son magasin et aller habiter chez M. Nachury (ancien facteur).

Toujours au magasin des demoiselles Planus, se trouvait la Poste, tenue alors par Mlle Augoyat, puis par M. Tobie, auquel succéda Mme Garnier. Dans la petite maison touchant l'hôtel du Nord, il y eut jusqu'environ 1950 le bureau de tabac et la régie, tenus par Mme et M. Vinas, que les Lozannais n'appelaient jamais autrement que « le Gapan ». A cette époque, on pouvait encore y voir un four, seul vestige d'une ancienne boulangerie.

Puis, c'est l'hôtel du Nord, où se sont succédés bon nombre de propriétaires... Il y eut même, à une certaine époque, des clients un peu encombrants... les troupes allemandes qui venaient de faire leur entrée à Lozanne (guerre 39-45). En 1945 l'Amicale des Jeunes y installa sa scène et ses décors. Que de films... que de bals... (avec, au début, seulement cinq disques !) Mais quelle ambiance ! Et que d'heureux souvenirs. Tout le village, alors, y venait danser en famille. Hélas ! Par ordre des « Services compétents » il nous fallut démolir en une journée tout notre matériel... pour nous « réloger » tout

près à l'hôtel Guillaume (hôtel du Nord, aujourd'hui remplacé par une partie des maisons). Et pendant vingt ans, les diversas (frites des écoles et de notre Amicale) ont eu lieu « chez Guillaume ». Hélas ! la vente du fonds devait changer bien des choses...

Voyons maintenant le côté rive droite de l'Azergues. Il y avait, sur le chemin de la rivière, à côté du four de la boulangerie, le fonds de menuiserie charpenté du « père maire ». En avril 1902 des fesses dans sa stiche d'infirmier bénédicte ! (à suivre...)

VINS DU BEAUJOLAIS  
Appellations contrôlées  
Vin Rouge et Vin Blanc  
de 1<sup>re</sup> qualité

Pêches et Poires

Benoît Colombier  
à Belle Étoile  
LOZANNE (Rhône)  
Vente en Gros et Demi-Gros

### Les commerces lozannais dans les années « 20 » (suite)

... A la suite de la boulangerie Desfontain-Nachury, puis à la place de l'actuel magasin de l'esthéticienne, un cordonnier M. Vindry, lequel avait succédé à l'épicerie Nachury. M. et Mme Nachury n'étaient pas les boulangers voisins, mais les parents de Mme Vial (la même Vial du Casino, la belle-mère de M. Gernier, et la maman de notre maire actuel). Puis venait un fonds de plombier-zingueur « le père Granger » (père de Mme Vindry). Le café des Pêcheurs, tenu de longues années par M. et Mme Gallin, était alors une épicerie-porte-pot, tenue par Mme Borel. Le local taxi-ambulance de la maison Budin (qui fut précédemment bureau du Crédit agricole) fut d'abord un magasin de « frôlés-modes » tenu par Mme Bourat, puis une mercerie tenue par Mme Chau-

der. En a-t-elle tricoté des bas et des chaussettes en douce « pendant l'époque des restrictions de la guerre 1939-1945 ! En a-t-on alors « détroité » de ces beaux couvre-lits en coton blanc dits « démodés » et qui reviennent à la mode aujourd'hui. Mais ils étaient alors « le grand réservoir de coton pour chaussettes » ! Nécessité oblige !

A côté était la charcuterie de Mme Delaye (sœur de Mère Gratton), à laquelle succéda M. Barriot. L'actuelle Caisse d'épargne était alors un atelier de mécanicien, M. Buzet (ou Buzet ?) que remplaça M. Marius Tezier. Le café du Centre était tenu par le même Mme Delaye (épouse Lacroix). Le « père Lacroix », commissionnaire en vins, fut aussi une « figure lozannaise légendaire ». Il s'était lui-

même surnommé « le croix fleurie » parce que jamais on ne le vit sans une fleur à la boutonnière. On l'appelait aussi « le père Didon », car il avait l'habitude de saluer les gens, non pas d'un bonjour, mais par un « ah, dis donc... ».

L'hôtel du Commerce était tenu par M. et Mme Vernus. L'actuelle « pizzeria » était déjà hôtel-restaurant de M. Gallard, puis M. Loire, puis M. Allier, puis

enfin Mme Labaline, l'une des meilleures cuisinières à des heures à la ronde, et qui sut donner à sa table une renommée qui ne se démentit jamais ! Chaque année, les vacances lui ramenaient les mêmes fidèles clients : chaque fin de semaine (on ne disait pas encore week-end), la salle de restaurant ne désemplissait pas ! Que de noces ! Que de banquets ! On mangait déjà bien à Lozanne !

Redescendons près du pont... l'actuel magasin de fleurs (qui fut aussi magasin de chaussures tenu par Mme Vial mère) était alors une cordonnerie tenue par M. Basset, puis par M. Rognon. A la suite (avant l'agrandissement du magasin le Casino), il y avait alors un zigueur M. Portaillet, puis il y eut le quincaillier Collonge. L'actuel dépôt du Casino était alors l'épicerie Nachury-Vial (M. Nachury dit « le Bouray ») qui venait de quitter l'autre côté de la rue laissant la place à M. Vindry... A SUIVRE...

ÉPICERIE  
V<sup>ve</sup> VIAL  
FRUITS

VIE LOCALE

Dons. - La quête effectuée lors du mariage de Diana Fischler et Christophe Riehl, a produit la somme de sept cent quarante francs. Don pour le Centre communal d'action sociale de Lozanne.

Appel aux donneurs de sang. - Vacances... imprudences... accidents... et « sang », voilà les mots qui sont plus souvent présents dans les faits divers de l'été.

Le centre de transfusion sanguine lance un appel pressant et attend les donneurs habituels (et les nouveaux éventuels) mardi 25 août de 8h45 à 12h15, salle de l'Orangerie à Chazay-d'Azergues.

Merci à vous tous, qui voudrez bien, mardi, faire ce don « qui peut sauver une vie ». Car nul ne doit oublier que le « donneur » d'aujourd'hui peut devenir le « receveur » de demain. L'accident n'arrive pas qu'aux autres.

### Les commerces lozannais dans les années « 20 » (suite et fin)

Voici que va se terminer cette « promenade-souvenir » des années « 20 ». Il faut ajouter à tous les commerçants déjà cités un horloger M. Tisseur. Et ne pas manquer, bien sûr, d'évoquer celle qui succéda à « la mère Gratton » au café du Centre... Mme Perras, amicalement appelée « La Mélanie », dont nous nous souvenons tous encore.

Preons maintenant la direction de Saint-Jean-des-Vignes, où se trouvaient alors quelques activités commerciales, parmi les différentes maisons d'habitation, fermes et autres. Partons donc du pont (en nous situant vers 1920-1930)... A droite, se

trouvaient de grands beaux arbres, faisant presque un petit bois touffu entre la route et la rivière. Là, séchait la légendaire lessive de l'hôtel Guillaume... quantité de nappes et serviettes blanches qui attestaient de la nombreuse clientèle du dimanche (C'était la grande époque où les Lyonnaises venaient en foule manger la friture chez la mère Guillaume). En face, se trouvaient les jeux de boules où régnait « le Baptiste » (de son nom Baptiste Tholot) dont la silhouette familière, dessinée par un client, en sa tenue de caviste : le grand tablier, le panier à bouteilles à la main, se voyait encore il y a quelques années, encadrée et

accrochée au mur de la salle de café.

Le café de la Mairie eut pour propriétaires successifs : la famille Mortier père et fils, M. Pothier, puis M. Ogier, la famille Pointet (le légendaire Pointuche dit aussi Toto) à qui succéda l'une des filles, Mme Vigneux, puis le « chef » Alain.

Sur le chemin de l'Eglise, à droite, faisant suite à l'actuelle maison Ribbe. Un local fermé, construit vers 1925, et qui était alors l'usine Gallard, qui occupait plusieurs fermes et jeunes filles du village, on y faisait « du dévidage »... « de la chenille ».

Un peu plus haut, à l'entrée du château de la Bénardière, dans la maison où habite

actuellement « l'ami Marcel Gras », se trouvait une épicerie porte-pot, tenue par M. et Mme Morel. Et ce commerce, en dehors du centre du village, devait rendre bien des services à ceux qui habitaient « dans les en-haut ».

Et voici terminée « la liste des commerces lozannais dans les années 1920 ». Mais signalons cependant une particularité concernant la maison Rambaud, à côté de l'église... on pouvait y admirer notamment une grande pièce dont les murs étaient recouverts de toile (et non pas de tapisserie-papier) représentant des scènes de chasse.

Mais, cela, c'était « hier »...

LES VINS DU BEAUJOLAIS  
Vin Rouge de GAMAY

J. VECÉRIAT  
Viticulteur  
" Au Pont d'Ainay "

LOZANNE (Rhône)  
Vente Gros et Demi-Gros

VINS ET FRUITS DE QUALITÉ

Vin Rouge de GAMAY  
Vente en Gros et Demi-Gros

PÊCHES • POIRES • CERISES

Paul NUGUE  
" Aux Bruyères "

LOZANNE (Rhône)

HOTEL  
de la  
Mère GUILLAUME

M<sup>me</sup> GUILLAUME  
Propriétaire  
Maison fondée en 1805

HOTEL  
RESTAURANT  
LOZANNE (Rhône)  
Tél. 4

# Tribune de l'opposition



## Lozanne, une démocratie de 12 ans d'âge

A l'issue des dernières élections municipales, notre liste Lozanne Alternative 2020 a obtenu 35 % des voix. Nous avons donc 4 sièges au conseil municipal. Notre première initiative a été de rencontrer le maire Christian Gallet, qui entame son 3e mandat afin de lui proposer notre aide sur les sujets compatibles avec notre programme. Conclusion de la discussion : "vous avez perdu, c'est moi qui décide".

Au cours des semaines qui ont suivi, considérant que nous devons représenter au mieux nos électeurs, nous nous sommes portés candidats à différents postes de délégués dans les syndicats intercommunaux. Mais à chaque fois, aucune place ne nous a été faite (sauf au CCAS, obligation légale).

Et nous assistons aujourd'hui, médusés, aux conseils municipaux que le maire mène comme il

l'a toujours fait, coupant court à tout débat d'idées, et n'utilisant l'assemblée que pour valider des délibérations rendues obligatoires par la loi. Ainsi apprend-on en général l'existence d'un projet seulement au moment où le maire demande à son conseil de bien vouloir l'autoriser à demander une subvention !

C'est le cas par exemple des plateaux traversants qui vont être construits devant la boulangerie et la pharmacie. Sur le principe de ces équipements, vos élus de Lozanne Alternative sont d'accord. La sécurité routière était au cœur de notre programme. Mais avec Christian Gallet, le sujet sort soudainement du chapeau, sans consultation des élus (ni des riverains et commerçants ?). Alors que c'est un sujet qui préoccupe les Lozannais depuis toujours au regard de la fréquence des accidents sur cette voie. Autre exemple : la pose de la climatisation dans l'école qui fait l'objet d'une subvention pour "rénovation thermique" (savourer le paradoxe) : aucune recherche de solution moins énergivore....

Ces décisions sont en général prises par le maire et quelques adjoints, parfois suite au travail d'une commission. Souvent ouvertes à tous, ces commissions sont à Lozanne réservées aux élus. Nous avons proposé de travailler dans certaines de ces commissions mais, pour l'instant, aucune réunion n'a eu lieu. Ces commissions ne reflètent de toute

façon pas le programme du maire qui, pour ne pas être en reste face à celui de Lozanne Alternative 2020, avait mis son item "environnement" en position numéro 1. Aujourd'hui, cela se traduit par une commission s'occupant principalement du fleurissement...

Enfin, summum de la démocratie, le maire refuse à une association créée cet été à Lozanne et qui prône la justice climatique et sociale, le prêt d'une salle et l'accès au forum des associations. Pour dénoncer ce comportement, ladite association avait prévu de distribuer des tracts devant le forum. Mais en urgence, Christian Gallet a pris un arrêté interdisant le tractage pour "impératif d'ordre public". Ainsi, feignant de défendre la commune contre de prétendus actes de désobéissance civile, le maire dézingue copieusement la démocratie. En refusant le dialogue, le débat d'idées et l'ouverture, Christian Gallet prend le risque de créer exactement ce qu'il craint : une opposition forte et médiatique. Les élus de Lozanne Alternative restent vigilants quant au respect de la liberté d'expression dans le village, et à ce que la voix des personnes qui ne pensent pas comme Monsieur le Maire soit entendue.

Vos élus du groupe Lozanne Alternative. Pour nous contacter : notre page facebook "Lozanne alternative"

# Agenda

Les événements à venir ne se tiendront que si les mesures sanitaires liées à la COVID 19 nous le permettent.  
Le repas des seniors habituellement organisé au mois de janvier est annulé et sera reporté à une date ultérieure.

- ▶ **LUNDI 11 NOVEMBRE 2020**  
Commémoration au Monument aux Morts (11h).
- ▶ **LUNDI 11 NOVEMBRE 2020**  
LOTO du Sou des Ecoles (Escale).
- ▶ **SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020**  
Tournoi Warhammer Age of Sigmar (Escale) au profit du Téléthon.
- ▶ **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020**  
Concours de tir à l'arc (Escale).
- ▶ **DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020**  
Marché de NOEL solidaire organisé par l'association Jean Garreau et Marché de NOEL organisé par le Comité des Fêtes (Escale).
- ▶ **SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2020**  
TÉLÉTHON.
- ▶ **MARDI 8 DÉCEMBRE 2020**  
Fête des lumières organisée par le Comité des fêtes.
- ▶ **SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2019**  
WE des arts (expo la halle des arts, sculpture et photo) (Escale).
- ▶ **SAMEDI 23 JANVIER 2021**  
Les puces des couturières et des arts créatifs organisés par le Comité des fêtes.
- ▶ **SAMEDI 16 JANVIER 2021**  
Vœux du Maire (Escale à 10h30).
- ▶ **DIMANCHE 31 JANVIER 2021**  
AG des Anciens Combattants suivie du repas annuel.
- ▶ **DIMANCHE 31 JANVIER 2021**  
Randonnée du saucisson chaud organisée par le Sou des Écoles.
- ▶ **SAMEDI 20 FÉVRIER 2021**  
Concours de belote organisée par les anciens combattants (Escale).

## NAISSANCES

GRANGER Dana.....06/02/2020  
CHEKKI Esrâa.....07/02/2020  
REYES KUTAHYA Meyva.....04/03/2020  
NESME Anna Marie.....20/03/2020  
CHESNAIS Talia Mélodie.....24/03/2020  
BARANGE Sasha Etienne.....02/04/2020  
CHARRON Clarence.....10/05/2020  
BACARI Mahéra.....04/06/2020  
GRUMEAU PARRON Nolan.....10/06/2020  
BOTTI-BALLINGER Laurène.....14/06/2020  
COUTO E SILVA Katalina.....17/06/2020  
MOREL Paul.....03/07/2020  
JACQUET Kiyan.....04/07/2020  
MELAY Édouard.....21/07/2020  
SPITERI Ana.....28/07/2020  
DAVID Lucas.....15/08/2020  
MOREIRA LEITE Diego.....19/08/2020  
ABED Yazid.....20/08/2020  
ADAM AHMAT Mohsen.....23/08/2020  
DURET Leyna.....26/08/2020  
TANTAUD Maxence.....28/08/2020  
SALOMON Timéo.....03/09/2020  
GUSELLA Joa.....11/09/2020  
KRIKROU Hilel.....19/09/2020  
ABRAHAM Gaëtan.....21/09/2020

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

CARRET Noël & ACHAINTE Karine.....29/02/2020  
GAYET Boris & MARTEL Cindy.....18/07/2020  
MURET Quentin & ROCLE Pauline.....12/09/2020  
DE MACÉDO Lucas & THILLET Valérie.....12/09/2020  
CASTRO Brayams & CHAPOT Océane.....19/09/2020  
PERRIN Baptiste & THEVENET Élodie.....26/09/2020

### DÉCÈS

FAVIER André.....19/02/2020  
HENRIET Pierre Joseph.....23/02/2020  
RESSICAUD épouse VIAL Yvette.....02/04/2020  
MALLET Jean-Pierre.....30/05/2020  
PLANTIER Guy Robert.....07/07/2020  
GAUDRIOT Lionel.....06/07/2020  
GIROUD Claudette.....28/07/2020  
GRILLET-AUBERT épouse OUMÉDIAN Arlette....17/07/2020  
JACQUET épouse BOBICHON Nadège.....19/08/2020  
AYEL Irénée.....13/09/2020